



La transition écologique, une ambition de Mauges Communauté

Présentation au Conseil Prospectif Territorial des planifications en faveur de la transition écologique

Mauges-sur-Loire, le 2 décembre 2021

DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

1. Production des déchets : chiffres clés & diagnostic
2. Des plans au service des acteurs du territoire
3. Focus sur le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
4. Focus sur le Plan Alimentaire Territorial (PAT)

1. PRODUCTION DES DÉCHETS : CHIFFRES CLÉS & DIAGNOSTIC

Les flux de déchets en un coup d'œil

ENVIRON 326 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS PRODUITS EN 2017, SOIT 4,9 TONNES PAR HABITANT



MÉNAGES

(Déchets ménagers et assimilés / DMA)

39 MILLIONS DE TONNES

580 KG

- 2% en 10 ans



ENTREPRISES

(hors construction et hors assimilés)

63 MILLIONS DE TONNES

900 KG

- 15% en 10 ans



CONSTRUCTION

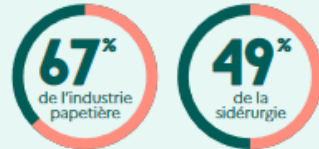
224 MILLIONS DE TONNES

3400 KG

- 5% en 10 ans

LES DÉCHETS, UNE RESSOURCE POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Le recyclage approvisionne :

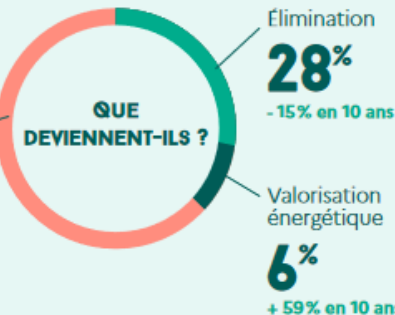


MAIS AUSSI

23 millions de tonnes de CO₂, évitées par le recyclage

11 millions de barils de pétrole évités par la production énergétique

111 650 emplois directs



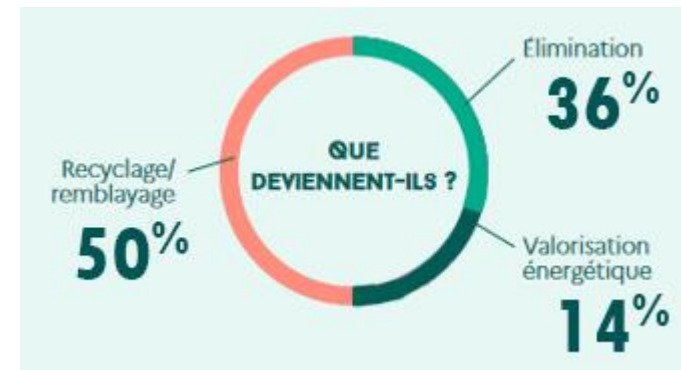
Et dans les Mayes



MÉNAGES

(Déchets ménagers et assimilés / DMA)

460 kg / hab. / an
-9,5 % en 10 ans



1. PRODUCTION DES DÉCHETS : CHIFFRES CLÉS & DIAGNOSTIC

> Compétence collecte et traitement des déchets dans les Mauges :

>  : Collecte de tous les flux + traitement des déchets issus des déchèteries

>  : traitement des ordures ménagères résiduels et des emballages ménagers (tri et traitement des refus)

Objectif : limiter l'enfouissement > contraintes environnementales et financières (évolution TGAP)

Projets :> Travail sur nouvelle solution de traitement OMR

> Centre de tri interrégional SPL UNITRI (1 million habitants / 48 000 tonnes d'emballages)

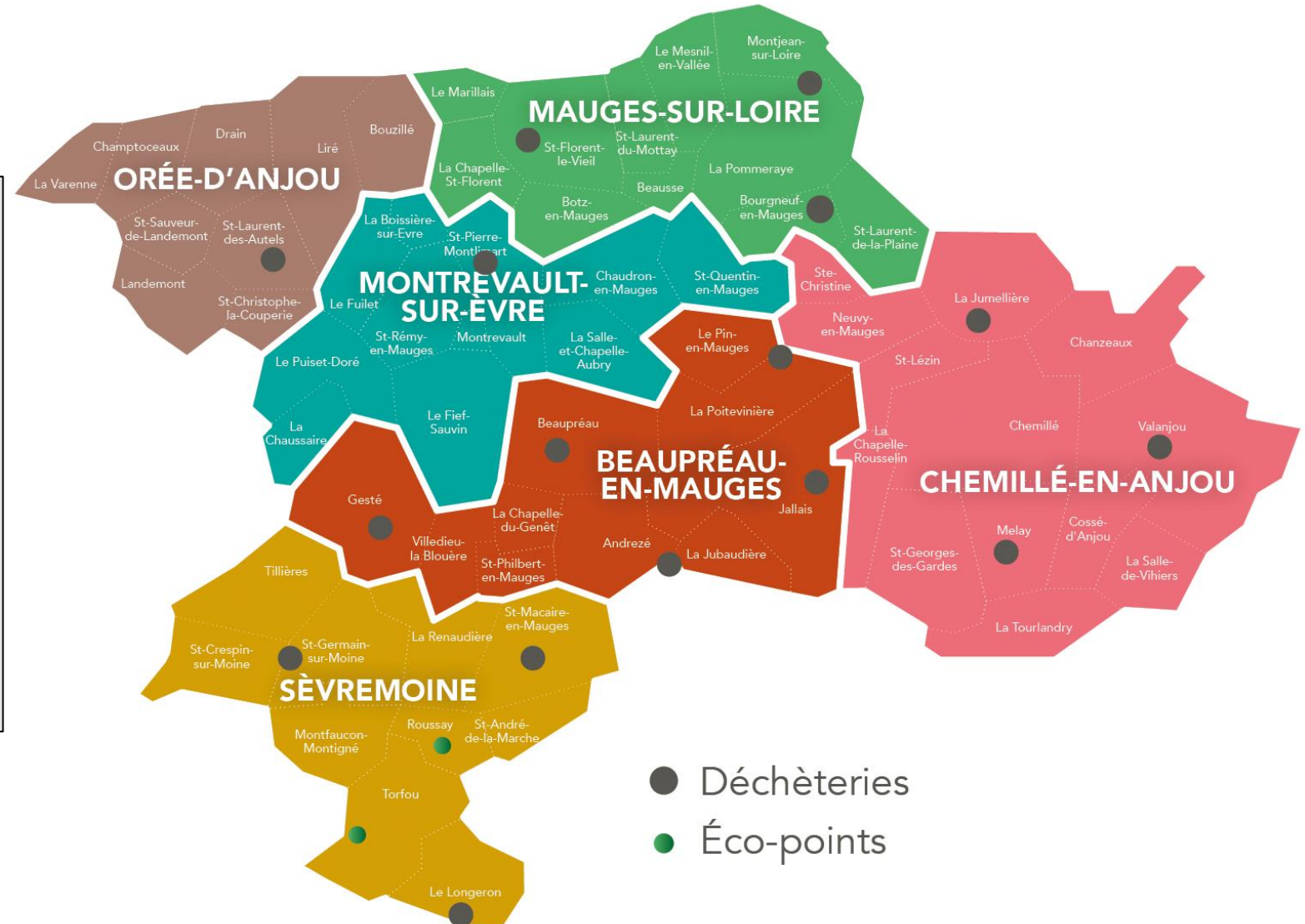
> Etude valorisation du tout-venant avec TRIVALIS (85)

1. PRODUCTION DES DÉCHETS : CHIFFRES CLÉS & DIAGNOSTIC

> Localisation des déchèteries et éco-points

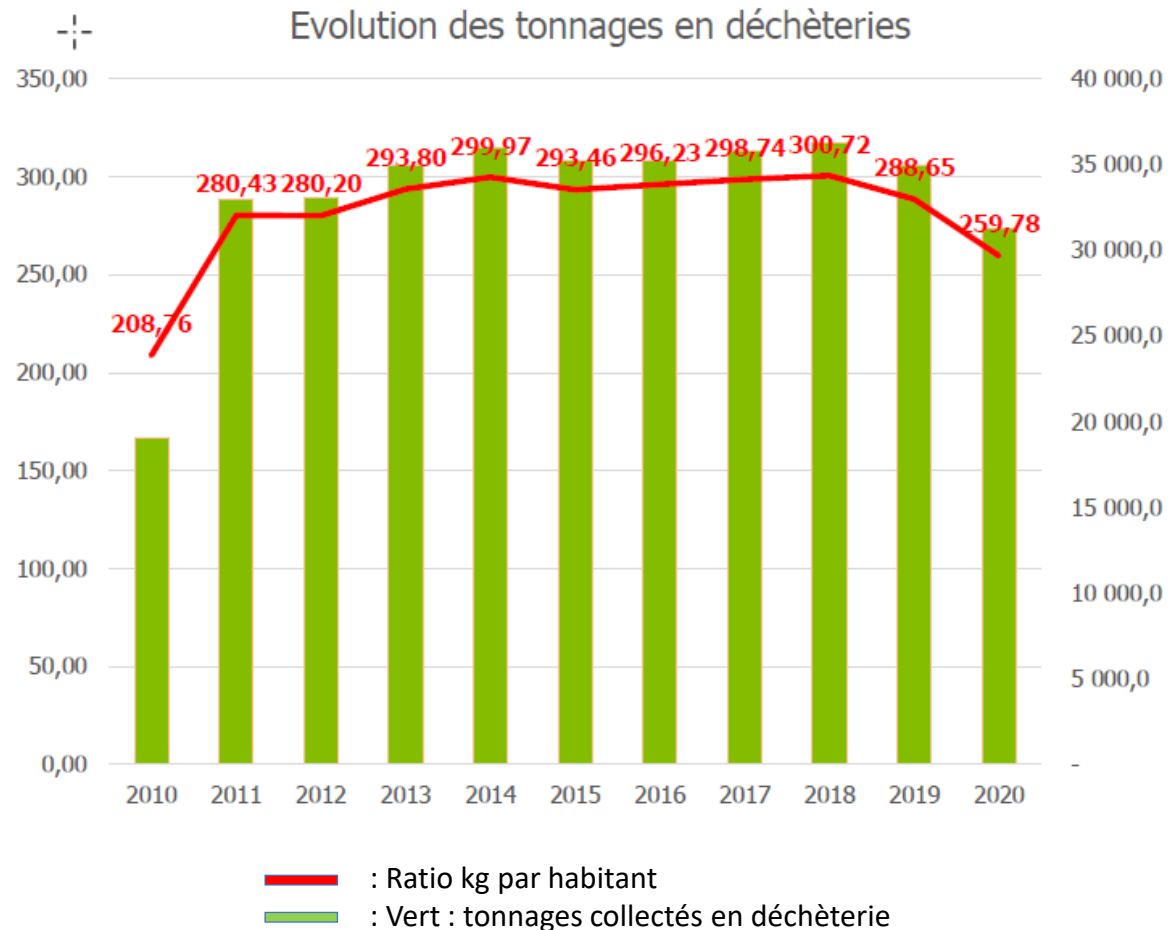
➤ Les **16 déchèteries** et **2 éco-points** sont accessibles aux particuliers.

➤ **9 sites sur les 18 sites** sont accessibles aux professionnels depuis le **1er novembre 2019**, en contrepartie du paiement de leurs dépôts.



1. PRODUCTION DES DÉCHETS : CHIFFRES CLÉS & DIAGNOSTIC

> Evolution des tonnages en déchèteries



➤ Depuis 2010, on constate une **progression du tonnage et du ratio de déchets collectés en déchèteries**. Cette évolution est à rapprocher de **la baisse des ordures ménagères résiduelles**. Les usagers ont transféré une partie de leurs déchets vers les flux de déchèterie.

Les données nationales issues de l'enquête ADEME 2015 permettent de comparer :
Aussi, un habitant produisait, en 2015

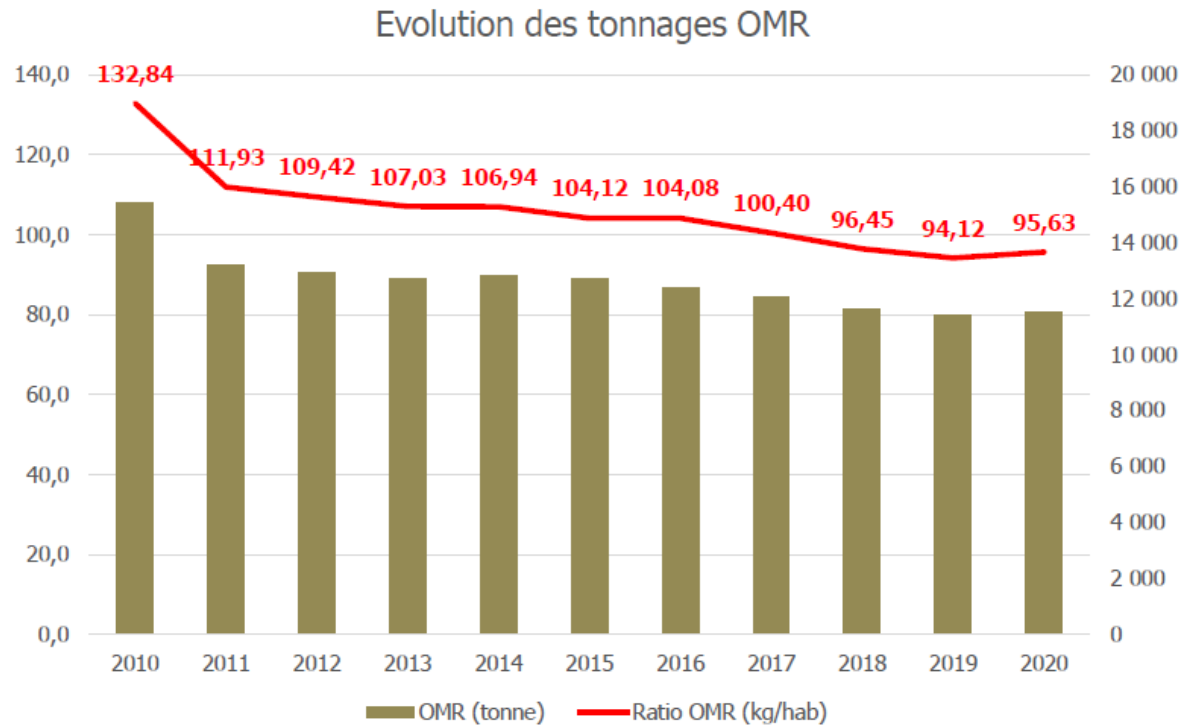
- 202 kg/an à l'échelle nationale ;
- 295 kg/an à l'échelle régionale ;
- 270 kg/an à l'échelle départementale.

La performance du territoire de MC s'explique **par** :

- **Un tri des ordures ménagères importants et donc un report vers la déchèterie.**
- De plus, une superficies habitable plus importante en milieu rural, engendre un entretien plus conséquent (végétaux, déchets de bricolage) et donc une utilisation plus importante des déchèteries.

1. PRODUCTION DES DÉCHETS : CHIFFRES CLÉS & DIAGNOSTIC

> Flux des ordures ménagères résiduelles (OMR)



➤ Depuis 2011 et la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de la redevance incitative, **le flux ordures ménagères résiduelles (bac gris) a baissé de 30 %**. Cette tendance à la baisse grâce à l'implication des usagers dans la prévention et le tri des déchets, se confirme jusqu'en 2019.

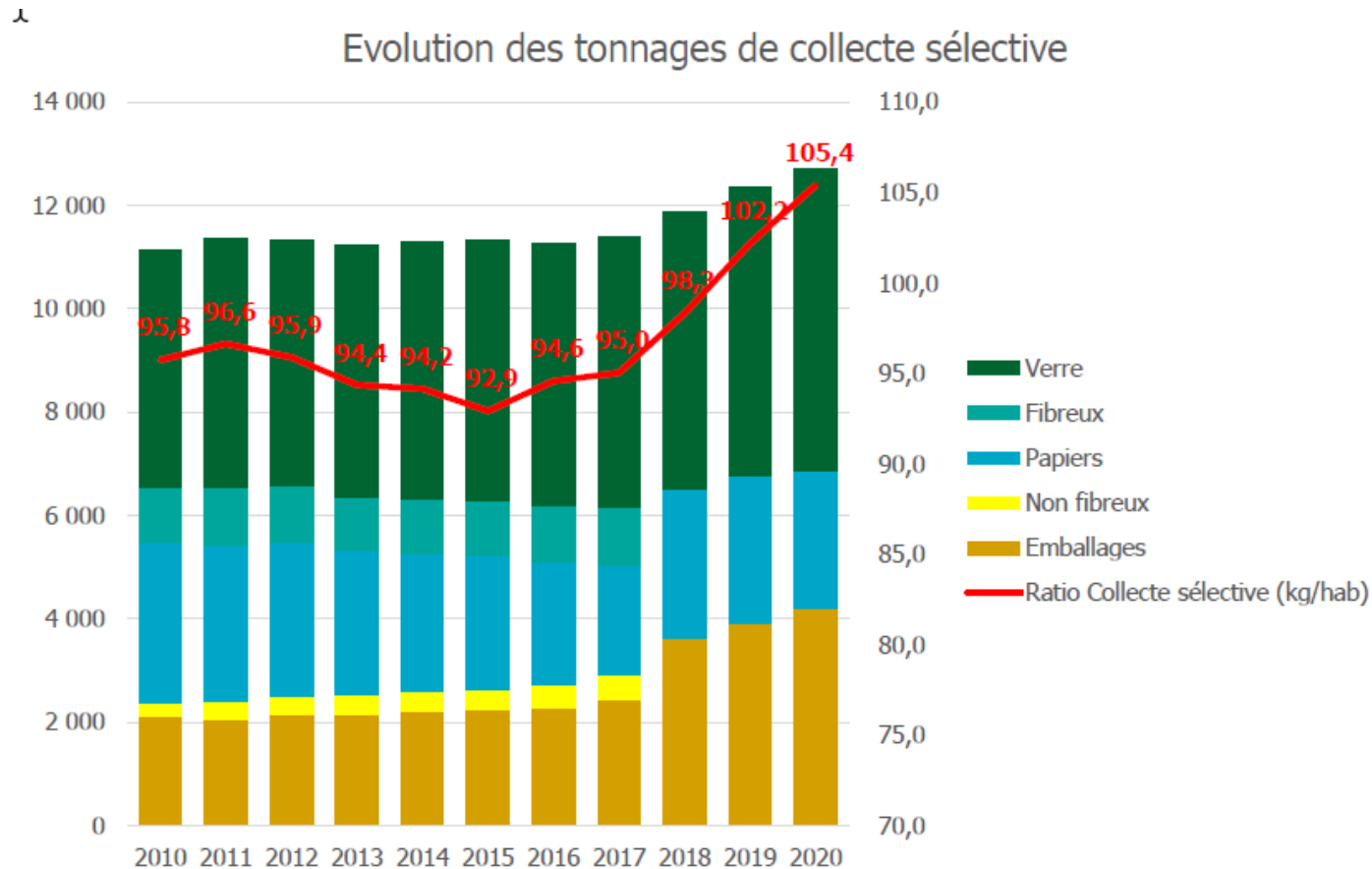
Les données nationales issues de l'enquête ADEME 2015 permettent de comparer :

Aussi, un habitant produisait, en 2015 :

- 261 kg/an à l'échelle nationale ;
- 187 kg/an à l'échelle régionale ;
- 161 kg/an à l'échelle départementale ;

1. PRODUCTION DES DÉCHETS : CHIFFRES CLÉS & DIAGNOSTIC

> Flux collecte sélective



La redevance incitative, effective en 2011, avait fait augmenter les tonnages de collecte sélective (bac et sac jaune) de façon significative, ce qui signifie une augmentation du tri de la part des ménages. Puis le ratio a diminué. Cette diminution est due à la baisse des tonnages papier, non fibreux et fibreux collectés.

L'ouverture des consignes de tri à tous les emballages plastiques (ajout des pots de yaourts, barquettes, films plastiques) depuis 2017 a provoqué, malgré la baisse toujours importante du flux papier (baisse du grammage de la publicité et baisse de la consommation de la presse écrite), **une évolution positive du ratio de collecte sélective.**

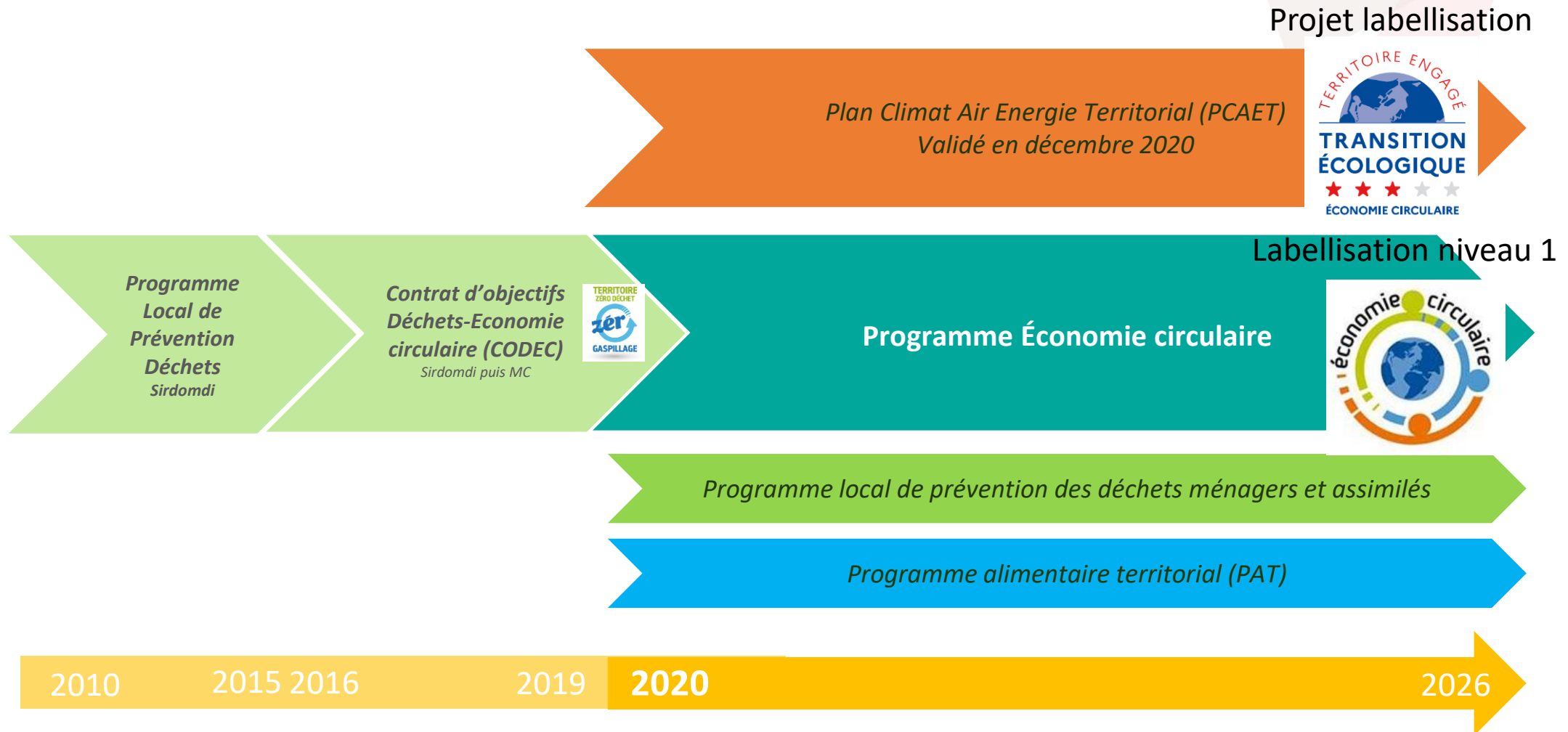
A partir de 2018 : uniformisation des consignes sur l'ensemble du territoire (disparition du fibreux et non fibreux)



2. DES PLANS AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

2. DES PLANS AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

> Une ambition politique servie par différents plans



FOCUS SUR LE PLAN ECONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire, de quoi parle-t-on ?

Écoconception

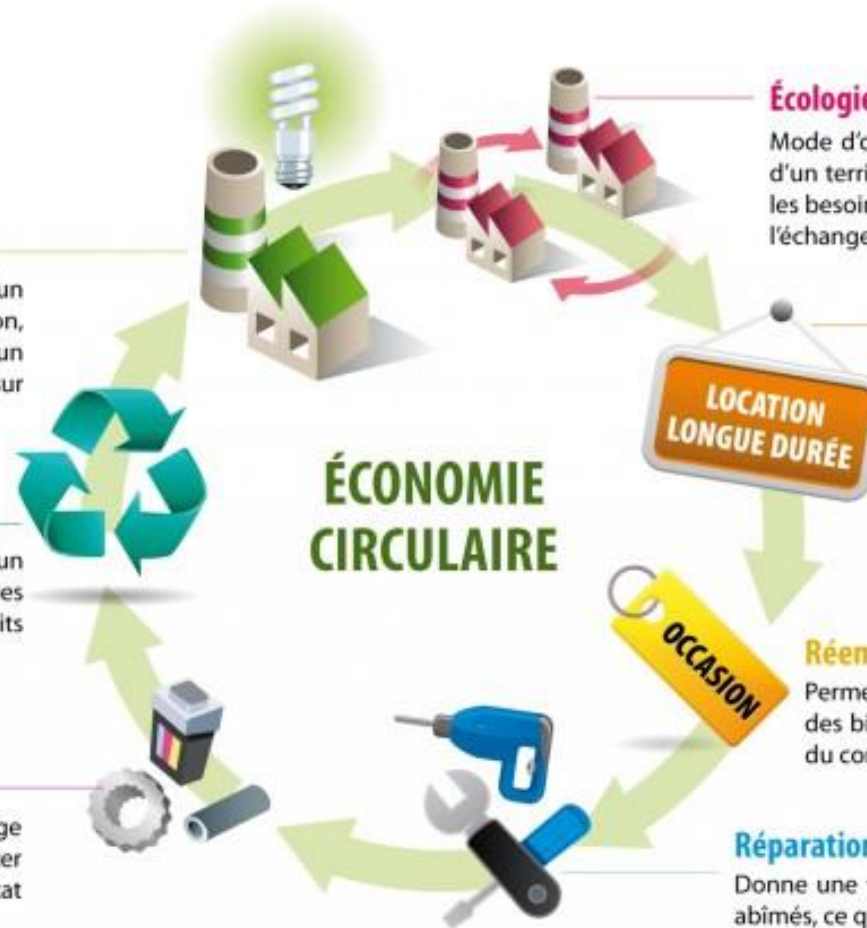
Considère toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (fabrication, distribution, utilisation, valorisation finale), qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service, de manière à limiter ses impacts sur l'environnement.

Recyclage

Permet de récupérer les matières premières d'un produit qui n'a trouvé aucun autre usage, pour les réutiliser dans la fabrication de produits nouveaux.

Réutilisation

Consiste à utiliser un objet pour un autre usage que celui qui était prévu au départ ou à démonter des produits afin de récupérer les pièces en état de fonctionnement pour les revendre.



Écologie industrielle et territoriale

Mode d'organisation entre opérateurs économiques d'un territoire consistant à optimiser la circulation et les besoins en énergie et en ressources naturelles par l'échange et la mutualisation.

Économie de fonctionnalité

L'achat du service et de la fonction se substitue à l'achat du produit. Les produits sont alors conçus pour s'adapter à la demande de manière évolutive, et être éventuellement réutilisés par plusieurs utilisateurs successifs.

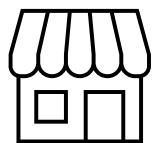
Réemploi

Permet de remettre dans le circuit économique des biens qui ne correspondent plus aux besoins du consommateur ou propriétaire initial.

Réparation

Donne une vie supplémentaire aux biens en panne ou abîmés, ce qui permet de prolonger leur durée d'usage.

L'économie circulaire : une **OPPORTUNITE** pour les acteurs économiques et pour le territoire de Mauges Communauté



Entreprises

Innovation – Compétitivité

Résilience

Nouvelles formes de coopération

Anticipation (clientèle, réglementation, contraintes ressources)

Ancrage territorial

Cadre de travail



Territoire

Dynamisme, résilience des filières

Soutien aux porteurs de projet

Accueil de nouvelles activités

Ecosystème de l'innovation

Création d'emplois

Compétences locales, métiers de demain

...Et dans les Mauges ? De nombreux acteurs engagés et moteurs sur le territoire



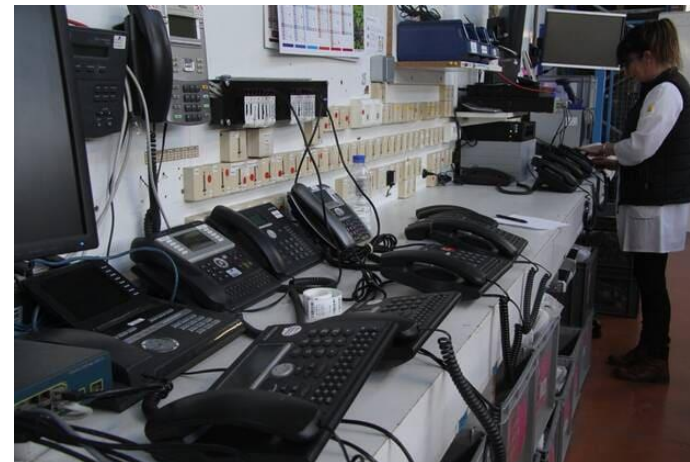
Le groupe Eram crée des modèles de chaussures éco-conçus et réparables



La Halte du Cœur collecte et redistribue les invendus alimentaires des industriels en colis solidaires



L'Eco-cyclerie des Mauges donne une seconde vie aux objets



Itancia répare et reconditionne des téléphones depuis 30 ans

Le programme d'actions : comment a-t-il été construit ?

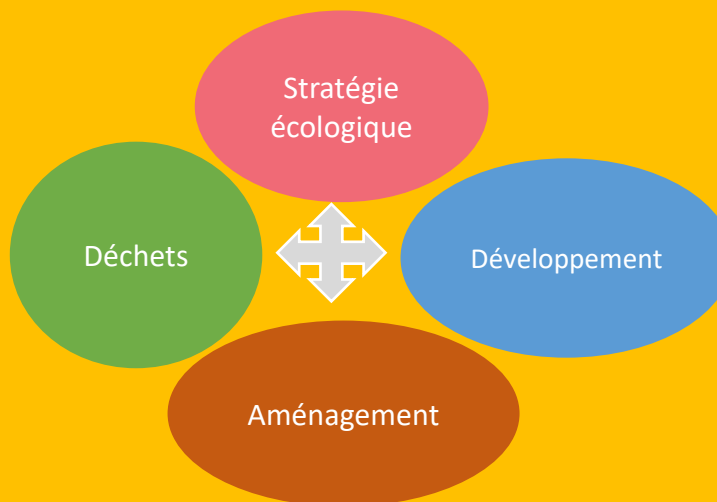
Élus communautaires des quatre commissions (déchets, transition énergétique, développement économique, habitat)



Séminaire « L'économie circulaire dans les Mauges », novembre 2019

Services techniques

Une équipe-projet interservices



+ d'autres services consultés : Osez Mauges...

Acteurs économiques et sociaux



Ateliers de construction « Mauges, continuons à avancer ensemble », février 2020

+ consultation des partenaires sur le contenu des actions (été 2020)

+ des ateliers dédiés aux filières textile et BTP (2021)

Communes

6 OBJECTIFS POUR LE PROGRAMME D' ACTIONS...

1. **Animer l'économie circulaire auprès des acteurs du territoire** : faire connaître le concept, ses différents volets au plus grand nombre
2. **Accompagner** les acteurs du territoire dans les **changements de pratiques de consommation**
3. **Faciliter l'émergence et le développement des projets** sur le territoire
4. **Promouvoir les atouts du territoire et les initiatives existantes**, attirer les porteurs de projets
5. **Continuer et approfondir l'action de Mauges Communauté** en faveur de la prévention et valorisation des déchets du territoire
6. **Faire le lien entre les actions orientées « économie circulaire » développées dans les programmes portés** par les différents services de la Collectivité

... ET 5 AXES D'ACTION

1. Coordonner et animer le programme
2. Accompagner les citoyens vers le **changement des modes de vie**
3. **Accompagner le tissu économique** du territoire vers l'économie circulaire
4. Renforcer l'**éco-exemplarité** des collectivités
5. **Expérimenter un urbanisme circulaire**

1

Coordonner et animer le programme

3 actions

Pilotage

Communication

Évènement
grand public
« Forum de
l'Eci »

Pôle
Développement

Service Déchets

Service Stratégie
écologique et
animation territoriale

2

Accompagner les citoyens vers le **changement des modes de vie**

6 actions

Plan local de
Prévention
des déchets
ménagers et
assimilés

Sensibilisation à
la
consommation
durable

Réemploi

Réparation

Appel à
projets
« initiatives
citoyennes »

Éco-
manifestations

Les partenaires

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CPIE Loire-Anjou *Ecocyclerie des Mauges*
ZD en Mauges *Centre sociaux culturels*
Associations de broyage *ATIMA, ALISE*
Osez Mauges *Communes* *ADEME*

Pôle
Développement

Service Déchets

Service Stratégie
écologique et
animation territoriale



3

Accompagner le tissu économique du territoire vers l'économie circulaire

11 actions

Consignes des
bouteilles en
verre

Accompagnement
des filières BTP et
textile

Formation à
l'économie de
la
fonctionnalité

Réduction des
déchets
d'activités
économiques

Mobilisation des
acteurs du
tourisme

Animation
territoriale
entreprises

Synergies
inter-
entreprises

Les partenaires

Chambre du Commerce et de l'Industrie
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Chambre d'Agriculture

Structures de l'ESS
Association Bout' à Bout'
Fibres 49
ADEME

Adecc Zones d'activités
CEMA/AECM/Evre&Co

Valor3e

Entreprises & Osez Mauges
associations

Pôle
Développement

Service Déchets

Service Stratégie
écologique et
animation territoriale

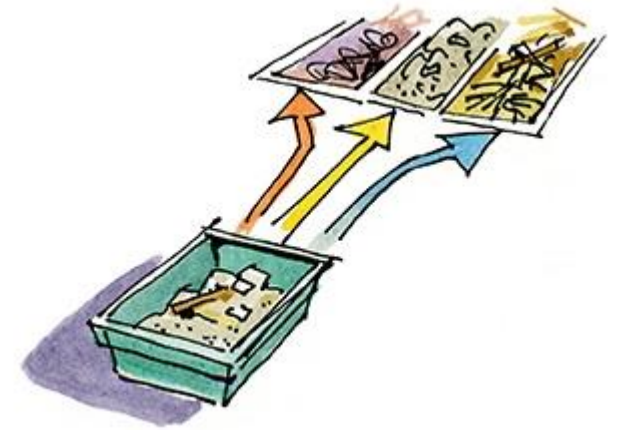
3

Accompagner le tissu économique du territoire vers l'économie circulaire

Accompagner les transformations de la filière BTP

Animer et amplifier le réseau des acteurs du BTP autour de l'économie circulaire

Accompagner les acteurs pionniers dans la mise en œuvre d'actions innovantes



Les partenaires

Chambre du Commerce et de l'Industrie
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Capeb, FFB, Unicem, Echobat, ...
Adecc

Entreprises
Structures de l'ESS
Clubs d'entreprises

Pôle
Développement

Service Déchets

Service Stratégie
écologique et
animation territoriale

4

Renforcer l'éco-exemplarité des collectivités

3 actions

Marchés
publics

Accompagnement
des communes

Charte
interne à
Mauges
Communauté

Les partenaires

Services de Mauges
Communauté

Communes

CNFPT

RESECO

Le CRESS

Pôle
Développement

Service Déchets

Service Stratégie
écologique et
animation territoriale



5

Expérimenter un urbanisme circulaire

3 actions

Intégration aux
projets
d'aménagement

« Construis
dans mon
arrière-cour »
en zone
d'activités

Tiers
lieux

Les partenaires

Services de MC

Associations

Zones
d'activités

Communes

ADEME

CCI49

Adecc



MAUGES
COMMUNAUTE

Pôle
Développement

Service Déchets

Service Stratégie
écologique et
animation territoriale

Pôle
Aménagement



3. FOCUS SUR LE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)



Retour sur l'axe 2 du Plan Économie Circulaire

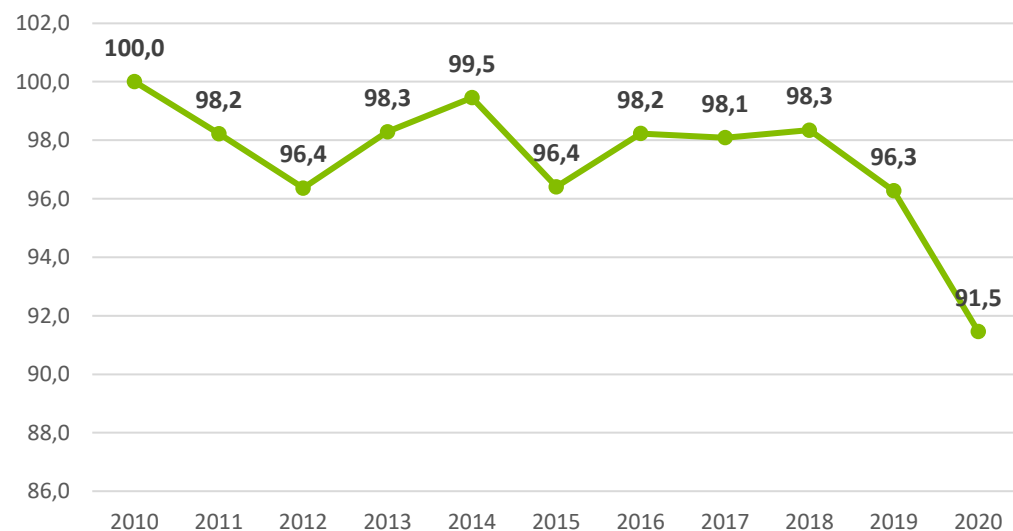
ACCOMPAGNER LES CITOYENS VERS LE CHANGEMENT DES MODES DE VIE

→ Focus sur le projet de Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

FOCUS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Pourquoi un PLPDMA ?

> Pour amplifier les performances du territoire en matière de production de déchets
Indice de réduction des déchets par rapport à 2010 :



- La loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire: **objectif -15 % entre 2010 et 2030.**
- Mauges Communauté: **-9,5 % entre 2010 et 2020.**

> Pour répondre à une obligation réglementaire

FOCUS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Construction et calendrier

- 2020 : Diagnostic du territoire – élaboration du plan de prévention des déchets,
- Janvier – mars 2021 : construction des objectifs stratégiques et quantitatifs avec les élus,
- Mars – juin 2021 : construction des propositions d'actions avec les élus de la commission de la politique des déchets,
- Juin – septembre 2021 : consultation des partenaires,
- Décembre 2021 : consultation de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan d'action économie circulaire et du PLPDMA,
- Janvier – février 2022 : consultation du public,
- Février 2022 : modifications du PLPDMA faisant suite à la consultation,
- Mars 2022 : approbation du PLPDMA par le Conseil communautaire,
- A partir d'avril 2022 : Mise en œuvre, suivi, évaluations du plan d'actions.

FOCUS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Des objectifs ambitieux

Réduire de 11% les tonnages de déchets ménagers et assimilés dont :

- Baisse de 20 % des tonnages d'ordures ménagères
- Baisse de 50 % des tonnages des résidus végétaux arrivés en déchèteries
- Baisse de 12 % de tonnage de tout-venant

5 axes stratégiques

1. Animer le plan d'action en lien avec les autres plans de la collectivité
2. Accompagner les citoyens dans les changements de modes de consommation
3. Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux
4. Accentuer la baisse des ordures ménagères
5. Réduire et valoriser les autres flux

FOCUS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

27 actions

- Tous les flux sont concernés,
- Une **priorité** est donnée à la réduction des **biodéchets** (restes alimentaires et végétaux) et du **tout-venant**,
- 12 fiches actions sont directement issues du programme d'actions économie circulaire,
- 15 fiches actions sont complémentaires à celui-ci. Elles concernent : la sensibilisation des publics, l'accueil des flux en déchèteries (végétaux, tout-venant, bois, gravats, déchets dangereux) ; la réduction des ordures ménagères résiduelles (tri des emballages, biodéchets, textiles sanitaires lavables) ; le papier (stop pub, exemplarité des collectivités) ; le numérique responsable et durable (sensibilisation, réemploi).

FOCUS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Zoom sur quelques actions pour réduire le flux OMR

Composition des OMR en 2019 : * 94 kg dont : 29 kg textiles sanitaires / 19 kg fermentescibles (dont 7,5 kg gaspillage alimentaire) / 14 kg plastiques / 5 kg papiers / 27 kg autres – fines

** Données issues du MODECOM initié par Valor3e / février 2020. MC : 5 analyses de flux*

Objectifs

- > Réduire la part des fermentescibles de **10 kg/hab/an**
- > Réduire la part des textiles sanitaires jetables de **5 kg/hab/an**
- > Réduire la part des papiers de **3 kg/hab/an**
- > Réduire la part des plastiques de **5 kg/hab/an**
- > Réduire les autres déchets de **1 kg/hab/an**

Comment ?

- > Sensibiliser au gaspillage alimentaire,
- > Accentuer le compostage particulier, collectif et autres solutions innovantes,
- > Déployer l'accompagnement des gros producteurs et producteurs professionnels (définir le seuil de collecte des déchets assimilés pour ajuster l'action)
- > Accentuer le travail de prévention des textiles sanitaires jetables,
- > Trier en toutes circonstances (événements, sorties...),
- > Engager les foyers volontaires vers le zéro déchet,

FOCUS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Zoom sur quelques actions pour réduire le flux déchèteries

Objectifs

- > Réduire l'apport de végétaux de **50 kg/an/hab**
- > Réduire le tout venant de **10 kg/an/hab**

Comment ?

- > Rationnaliser le nombre de déchèteries sur le territoire : garanti accueil de qualité, valorisation maximale des flux,
- > Introduire la redevance incitative dans les déchèteries - nombre de passages compris dans le forfait d'accès au service. Passages supplémentaires payants – équité vis-à-vis de l'ensemble des usagers,
- > Développer des partenariats pour tester de nouvelles filières de réemploi et de recyclage (bois, gravats, végétaux),
- > Accompagner collectivités, associations, habitants pour valoriser les végétaux in-situ sans les brûler
- > Mieux trier le tout-venant – formation, nouvelles filières, gardiennage renforcé, ...



4. FOCUS SUR LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Focus sur le Projet Alimentaire Territorial de Mauges Communauté

Les objectifs du PAT de Mauges Communauté

- > Favoriser une **alimentation locale** et de **qualité**
- > Lutter contre le **gaspillage** alimentaire
- > Contribuer au maintien et au développement du **tissu économique** local
- > Entretenir une dynamique collective dans le cadre du **développement durable**

Autour de trois thématiques :

La
restauration
collective

L'animation
territoriale

La
logistique
des circuits
alimentaires



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?